

Gouvernance et Gestion des Risques au sein des Confessions Religieuses à Bunia, Province de l'Ituri, République Démocratique du Congo

[Governance and Risk Management in Religious Denominations in Bunia, Ituri Province, Democratic Republic of Congo]

Rilega Remo Pierre¹ and Amuda Baba Dieu Merci²

¹Assistant, Université Shalom de Bunia (USB), RD Congo

²Professeur Associé, Institut Supérieur des Techniques Médicales de Bunia (ISTM-Bunia), RD Congo

Copyright © 2025 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: This study was carried out with the aim of analysing the governance and risk management process within the religious denominations in the town of Bunia. After analysis, the study revealed the following:

- Governance processes within religious denominations in Bunia have shortcomings and need to be improved if they are to be effective;
- Risk management within religious denominations in Bunia is incomplete.

In order to improve these religious denominations and make them more professional, there is a need to promote ongoing professional training in this area of organisational governance.

KEYWORDS: gouvernance, management, risk, religius denominations.

RESUME: Cette étude a été réalisée dans le but d'analyser le processus de gouvernance et de la gestion des risques au sein des confessions religieuses en Ville de Bunia. Après analyse, l'étude a révélé ce qui suit:

- Les processus de gouvernance au sein des confessions religieuses à Bunia ont des lacunes et nécessitent une amélioration pour leur efficacité;
- La situation de la gestion des risques au sein des confessions religieuses à Bunia est partielle.

Ainsi, pour améliorer et rendre professionnelles ces confessions religieuses, il y a nécessité d'envisager la promotion de la formation professionnelle continue dans ce domaine de gouvernance organisationnelle.

MOTS-CLEFS: gouvernance, gestion, risques, confessions religieuses.

1 INTRODUCTION

Nul n'ignore qu'il fait extrêmement très mal d'assister à un prononcé du jugement. Ce dernier conduit à des sanctions déséquilibrées pour les deux parties: l'une peut perdre ses ressources et l'autre peut gagner des nouvelles ressources. Concernant les confessions religieuses (CR) fonctionnant dans la ville de Bunia, elles disposent des ressources humaines qui, de fois, travaillent au niveau de différents secteurs de la société. En plus, elles ont des ressources matérielles considérables: des outils informatiques, des matériels de transport, des immeubles, des concessions et même des mobiliers regorgeant des grandes valeurs. Elles génèrent et gèrent des fonds estimés à des millions des dollars. Toutes ces ressources attirent notre attention et leur gestion nécessite des structures solides ayant une gestion responsable.

En effet, certaines CR en ville de Bunia ont déjà perdu leurs concessions, leurs bâtiments, leurs fonds; bref, leurs actifs au cours des années écoulées. Sur le plan statistique, jusque-là, les CR en ville de Bunia peinent pour élaborer ou présenter les statistiques de leurs membres. Or, dans leurs textes légaux (statuts et règlements intérieurs) et la loi n°004/2001 du 20 juillet 2001, il est prévu d'identifier ceux-ci. Car ce sont eux, les contribuables de ces confessions. Les CR fonctionnent généralement grâce aux contributions des membres. Aussi, les biens (meubles, matériels, concessions, bâtiments, etc.) sont difficilement identifiables aux sièges de ces confessions se trouvant dans la ville de Bunia. Au vu de tout ce qui précède, cette étude a été conduite dans le but d'analyser les processus de gouvernance et de l'analyse des risques dans les confessions religieuses de la Ville de Bunia.

2 MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été réalisée en Ville de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri, au Nord Est de la RD Congo. Dans sa composition administrative, la ville de Bunia est subdivisée en trois communes: Mbunya, Nyakasanza et Shari. Ces communes sont dirigées par des Bourgmestres et ceux-ci, assistés par des Bourgmestres adjoints, tous des policiers nommés par l'ordonnance no21/25 du 24 mai 2021 portant nomination des Bourgmestres et Bourgmestres adjoints des communes dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Toutes les trois communes ont vingt-quatre quartiers et cinq cent soixante-quatre avenues suivant l'arrêté provincial no01/JAMP/056/CAB/PROGOU/PI/2017 du 18/07/2017 portant création, dénomination et délimitation des quartiers dans les communes de la ville de Bunia. Dans ces quartiers, il existe des Confessions religieuses telles que l'Eglise catholique, l'Eglise du Christ au Congo (ECC), l'Eglise Kimbanguiste, la Communauté Islamique au Congo, l'Eglise Orthodoxe, l'Eglise de Réveil au Congo (ERC), l'Union des Eglises Indépendantes du Congo (UEIC) et l'Armée du Salut, sans tenir compte des Eglises non-classées. Celles-ci sont constituées des Eglises non encore enregistrées sous l'un de huit noms précédents. Se référant au rapport du Bureau de la Mairie (ville de Bunia) (2021, pp. 180-190), il ressort un effectif 324 Eglises implantées dans la ville de Bunia.

Pour réaliser cette étude, la méthode quantitative telle que décrite par El Achhab (2019), répondant aux exigences de Paillé et Mucchielli (2010) a été utilisée.

Pour collecter les données, le de questionnaire et l'analyse documentaire ont été utilisés. Pour analyser les données collectées, et répondre aux objectifs assignés, le logiciel SPSS, version 20 a été utilisé.

Au total, ces 3 communes ont 24 quartiers, 564 avenues et 324 Eglises identifiées par leurs leaders au bureau de la Mairie de la ville de Bunia (Bureau de la Mairie de Bunia, 2021).

3 RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

3.1 GOUVERNANCE DES ÉGLISES MEMBRES DES CR

Cette section présente et analyse les aspects clés des processus de gestion des CR. Lesdits aspects sont constitués des textes de gestion et d'autorisation de fonctionnement, de la liste actualisée des membres de l'église, du répertoire de tous les biens de l'église et du système de gestion de chaque CR.

Tableau 1. Existence des textes de gestion, liste actualisée des membres de l'église et répertoire de tous les biens de l'église

	Existence statuts	Existence règlement intérieur	Existence manuelle des procédures	Existence loi no 004/2001 du 20 juillet 2001	Existence comptes rendus	Existence procès-verbaux	Existence lettre de notification des décisions	Existence code de droits canoniques	Existence loi canon	Liste actualisée des membres de l'église	Répertoire de tous les biens de l'église
N	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32
Σ	32	32	12	18	31	22	28	2	2	15	28
%	100,00	100,00	37,50	56,25	96,87	68,75	87,50	6,25	6,25	46,87	87,50

De ce tableau, il ressort que sur 32 églises membres des CR enquêtées, 100,00 % ont chacune de statuts et un règlement intérieur; plus de 50 % ont la copie de la loi no 004/2001 du 20 juillet 2001, rédigent chaque fois des comptes rendus à chaque réunion administrative, rédigent des procès-verbaux lors de traitement des dossiers disciplinaires, notifient leurs décisions aux concernés et ont un répertoire de tous leurs biens. Par contre, moins de 40 % ont chacune un manuel des procédures et une liste actualisée des membres de leur église.

Tableau 2. Autorisation de fonctionnement de l'église

	Effectifs	%
Personnalité juridique	27	84,40
Autorisation provisoire de fonctionnement	5	15,60
Total	32	100,00

De ce tableau, il ressort que 84,40 % d'églises membres des CR ont déjà leur personnalité juridique.

Tableau 3. Système de gestion de chaque CR

	Effectifs	%
Episcopal	16	50,00
Papal	1	3,10
Congrégationaliste	10	31,30
Présbytéro-congrégationaliste	5	15,60
Total	32	100,00

Il ressort de ce tableau que 50 % d'églises membres des CR utilisent le système épiscopal pour leur gestion. A ce sujet, le choix du système de gestion est libre.

3.2 GESTION DES RISQUES AU SEIN DES ÉGLISES MEMBRES DES CR

Cette deuxième section de présentation et analyse des résultats présente et analyse les risques majeurs courus dans le temps et les risques actuels que courent les églises membres des CR. En plus, il y a certains types des risques identifiés.

Tableau 4. Risques majeurs courus dans le temps

	Prolifération des terrains	Conflit foncier	Cas d'emprisonnements et insécurité	Fermeture des assemblées	Fermeture d'écoles	Incendie des maisons	Confiscation des biens de l'église	Conflit de leadership	Déménagement	Mouvement EERA	Conflit tribal	Conflit ecclésiastique
N valide	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32
∑	1	3	2	1	1	1	3	15	2	1	2	1
%	3,13	9,37	6,25	3,13	3,13	3,13	9,37	46,87	6,25	3,13	6,25	3,13

D'après ce tableau, 46,87 % d'églises membres des CR avaient couru le risque appelé conflit de leadership. C'est le plus grand risque couru dans le temps par ces églises.

Tableau 5. Risques majeurs actuels

	Spoliation des terrains	Diminution des membres	Insécurité	Conflit de leadership	Préjugé/ADF	Conflit ecclésiastique	Retraite des pasteurs	Conflit tribal
N valide	32	32	32	32	32	32	32	32
∑	6	3	1	6	1	2	1	1
%	18,75	9,37	3,13	18,75	3,13	6,25	3,13	3,13

Si le tableau précédent a présenté le conflit de leadership étant le plus grand risque majeur couru par les églises membres des CR dans le temps, près de 20% (18,75%) courent encore le même risque comme risque majeur actuel. S'ajoute à ce risque, la spoliation des terrains, soit 18,75 %.

Tableau 6. Risques opérationnels

	Risque d'incompétence de personnel	Risque de rivalité aux postes	Risque d'inadaptation aux outils (informatiques) de travail
N Valide	32	32	32
Σ	26	14	25
%	81,25	43,75	78,13

Dans ce tableau, il ressort que plus de 78% d'églises membres des CR souffrent respectivement d'incompétence de personnel et de son inadaptation aux outils (informatiques) de travail.

Tableau 7. Risques financiers

	Fraude	Vol	Détournement
N Valide	32	32	32
Σ	9	10	16
%	28,13	31,25	50,00

De ce tableau, il ressort que 50% d'églises membres des CR souffrent de détournement des biens.

Tableau 8. Risques d'investissement

	Terrains conflictuels	Perte de matériels, mobiliers et immobiliers	Perte de fonds à la justice	Absence d'assurance des biens	Absence d'assurance de certains biens
N Valide	32	32	32	32	32
Σ	18	24	19	17	15
%	56,25	75,00	59,37	53,13	46,87

De ce tableau, il ressort que plus de 50% d'églises membres des CR ont des terrains conflictuels; connaissent le risque de perte de matériels, de mobiliers et des immobiliers; perdent de fonds à la justice pour le traitement de leurs dossiers d'investissement et n'assurent pas leurs biens.

Tableau 9. Risques liés aux textes

	Non-respect de textes	Respect partiel de textes	Textes non mis à jour
N Valide	32	32	32
Σ	4	11	14
%	12,50	34,37	43,75

Ce tableau montre que le plus grand risque lié aux textes d'églises membres des CR est le manque de mise à jour (43, 75%).

Tableau 10. Risques liés à la fiabilité

	Absence des pièces justificatives	Absence de certaines pièces justificatives	Absence des états financiers
N Valide	32	32	32
Σ	3	25	30
%	9,37	78,13	93,75

De ce tableau, il ressort que plus de 78% d'églises membres des CR manquent certaines pièces justificatives pour les opérations réalisées et n'ont pas des états financiers.

Tableau 11. Stratégies de gestion de risques

	Effectifs	%	
Valide	Aucune stratégie	1	3,10
	Avocats-conseil	11	34,40
	Résolution des risques	16	50,00
	Autre (à préciser)	4	12,50
	Total	32	100,00

De ce tableau, il ressort que 50 % d'églises membres des CR ont pour stratégie, la résolution des risques lorsqu'ils se présentent. Les autres stratégies sont le renforcement de capacité des membres, le partage d'informations, la transparence dans la gestion, l'utilisation de compte bancaire pour sécuriser les fonds, l'initiation des projets de valorisation des terrains, l'acquisition des documents nécessaires pour les terrains et concessions, la création d'un département des immobiliers, l'implication des personnes selon les domaines, nouer des relations avec les autorités étatiques, l'actualisation des documents, le système de gestion en équipe, la sensibilisation des responsables à la mise en valeur des terrains et le respect des textes.

4 DISCUSSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

4.1 ASSURANCE SUR L'EFFICACITÉ DES PROCESSUS DE GOUVERNANCE AU SEIN DES ÉGLISES MEMBRES DES CR

Dans cette première sous-section, les résultats discutés sont conformes aux variables telles que les textes régissant la gestion des CR, le fonctionnement (liste actualisée des membres et répertoire de tous les biens) ainsi que les systèmes de gestion.

Concernant les résultats obtenus, 100,00 % d'églises membres des CR enquêtées ont chacune de statuts et un règlement intérieur, plus de 50 % ont la copie de la loi no 004/2001 du 20 juillet 2001, rédigent chaque fois des comptes rendus à chaque réunion administrative, rédigent des procès-verbaux lors de traitement des dossiers disciplinaires, notifient leurs décisions aux concernés et ont un répertoire de tous leurs biens (tableau 1). 84,40 % ont déjà leur personnalité juridique (tableau 2) et 50 % utilisent le système épiscopal pour leur gestion (tableau 3). Par contre, moins de 40 % ont chacune un manuel des procédures et une liste actualisée des membres de leur église (tableau 1).

Selon la norme 2000 de l'audit interne portant sur la gestion de l'audit interne, « celui-ci doit apporter une valeur ajoutée à l'organisation et les directives qu'elle contient sont les fondements d'une bonne gestion. » (Renard, 2010). La présence des auditeurs internes au sein des églises membres des CR encouragerait celles-ci dans l'amélioration des processus de la gouvernance. Pour le cas présent, le défi reste celui d'élaborer un manuel des procédures pour chaque CR ou membre de CR. Manquer ce dernier signifierait occasionner des blocages à l'efficacité des processus de gouvernance. En plus, un autre défi est celui d'actualiser régulièrement la liste des membres car ce sont eux, les contribuables. La loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001, dans son article 12, rappelle que « tout membre de l'association sans but lucratif peut s'en retirer à tout moment. » Par conséquent, manquer une liste actualisée de ses membres, c'est agir irrationnellement sur des effectifs imaginaires.

4.2 ASSURANCE SUR L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES RISQUES AU SEIN DES ÉGLISES MEMBRES DES CR

4.2.1 RISQUES COURUS DANS LE TEMPS ET RISQUES ACTUELS

Se référant aux résultats obtenus, 46,87 % d'églises membres des CR avaient couru comme plus grand risque, le conflit de leadership (tableau 4). Ce même risque est aussi présenté comme risque majeur actuel chez près de 20% de confessions (tableau 5). S'ajoute à lui, la spoliation des terrains, soit 18,75 % (tableau 5).

« En France, les organisations et notamment, les entreprises souffrent d'un véritable déficit de structures formelles de négociation et de gestion des conflits » (Bréard et Pastor, 2011). D'après ces auteurs, « le conflit résulte de la confrontation des besoins, des intérêts et des valeurs des uns et des autres. » Dans un regard évolutif, le conflit de leadership est en baisse (de 46,87 % à 18,75 %). Cette baisse ne signifie pas nécessairement l'amélioration du leadership au sein des églises membres des CR. Les autres types des risques mentionnés dans la partie ci-dessous sont très critiques.

Concernant la spoliation des terrains, Nsolotshi (2017) dans son module de vulgarisation de la loi foncière de la RDC, trouve que « le contrat de concession avec l'Etat congolais, est le mécanisme privilégié pour les collectivités et les personnes (physiques et morales) de se faire octroyer les terrains dont elles peuvent jouir. » Nsolotshi (2017) trouve que « fort

malheureusement, la loi foncière est actuellement violée de bout en comble, sous un regard passif des autorités foncières hiérarchiques et de justice. » Pour lui, « plusieurs pratiques actuelles en matières foncières ne sont pas légales. » (Nsolotshi, 2017, pp. 14-15). Malgré cette faille, il est à noter que les églises membres des CR sont censées sécuriser leurs biens afin de lutter contre la spoliation.

4.2.2 RISQUES OPÉRATIONNELS, FINANCIERS, D'INVESTISSEMENT, LIÉS AUX TEXTES ET À LA FIABILITÉ

Concernant les risques opérationnels au sein des églises membres des CR, plus de 78% souffrent d'incompétence de personnel et de son inadaptation aux outils (informatiques) de travail (tableau 6), 50 % souffrent de détournement des biens (tableau 7). En outre, plus de 50% ont des terrains conflictuels, connaissent le risque de perte de matériels, de mobiliers et des immobiliers (tableau 8). 43, 75% ont des textes non mis à jour (tableau 9) et plus de 78% manquent certaines pièces justificatives pour les opérations réalisées et n'ont pas d'états financiers (tableau 10).

Pour Dejoux et Thévenet (2010), il est capital que les organisations soient dotées des personnes compétentes et impliquées pour interagir efficacement. Le rôle des ressources humaines est donc crucial pour mettre à disposition les bonnes personnes dans les organisations, comme c'est leur tradition, mais aussi suivre, accompagner et développer des personnes pour qu'elles continuent d'agir efficacement dans des organisations aux contours et aux destinées floues.

Se référant à l'IFACI (2015), « l'audit interne influence indirectement les décisions en alimentant la mémoire collective sur les principaux enjeux de l'organisation, son environnement stratégique et opérationnel. » Au regard de ce point de vue, les résultats obtenus au sein des églises membres de CR sont contradictoires, avec des risques élevés. La norme 2120 stipule que « l'audit interne doit évaluer l'efficacité des processus de management des risques et contribuer à leur amélioration. » (IIA et IFACI, 2017). L'application de cette norme peut modifier les résultats présentés ci-dessus.

Concernant la perte de fonds à la justice, elle pouvait donner l'occasion aux églises membres des CR de revoir leurs budgets dans le but de sécuriser leurs biens. Au lieu d'attendre les dossiers fonciers, les églises membres des CR pouvaient anticiper ces derniers par leur sécurisation. Pour Welch (2009), « le budget permet de savoir comment faire mieux que l'an dernier. »

Pour ce qui est des états financiers, « ceux-ci décrivent de façon régulière et sincère les événements, opérations et situations de l'exercice pour donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, du résultat de l'entité et des flux de trésorerie. » (Oumar et Mamadou, 2017). La loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001, dans son article 7, revient sur la mention du mode d'établissement des comptes annuels des associations sans but lucratif. L'article 4 de l'acte uniforme relatif au système comptable des entités à but non lucratif stipule que « toute entité qui applique correctement ce système est réputée donner, dans ses états financiers, une image fidèle de sa situation et de ses opérations. » (OHADA, 2023). L'article 24 de ce même acte revient à ce propos pour mentionner la sanction pénale aux dirigeants des entités à but non lucratif qui :

- n'ont pas, pour un exercice, dressé l'inventaire et établi les états financiers annuels, ainsi que le rapport d'activité;
- ont sciemment établi et communiqué des états financiers qui ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'exercice;
- n'ont pas tenu et mis à jour le registre des donateurs. (OHADA, 2023, p. 24).

Au vu des résultats obtenus, les églises membres des CR sont à haut risque.

4.2.3 STRATÉGIES DE GESTION DES RISQUES

Concernant les résultats obtenus, 50 % d'églises membres des CR ont pour stratégie, la résolution des risques lorsqu'ils se présentent (tableau 11).

Pour l'IFACI (2015), les attentes des administrateurs et de la direction générale à l'égard de l'audit interne évoluent. Ils souhaitent des points de vue sur la gouvernance et la gestion du couple « risques - opportunités » tenant compte, au-delà de l'assurance sur le niveau de maîtrise des risques, des enjeux futurs de l'organisation et de son environnement. Au vu des risques élevés mentionnés ci-dessus, et au regard de la stratégie majoritaire utilisée, celle-ci reste moins performante.

Il est à noter que la qualité de l'apport de l'audit interne dépend de sa structuration et de son professionnalisme (IFACI, 2015). Or, « l'organisation doit disposer d'un manuel d'audit interne. À la différence de la charte d'audit, le manuel est à usage interne, tout comme la documentation à disposition des auditeurs et qui est à enrichir constamment à l'occasion de chaque mission d'audit. Il est exigé par la norme 2040. » (Renard, 2010).

5 CONCLUSION

Au terme de cette recherche, il y a les confessions religieuses présentent de sérieuses lacunes sur leurs systèmes de gouvernance. En outre, en ce qui concerne la gestion des risques, elle apparait partielle. Malgré la mise en place de stratégies pour faire face aux risques, certains comme le conflit de leadership, la spoliation de terrains, l'incompétence du personnel, la rivalité aux postes, l'inadaptation aux outils de travail, le détournement, le cas de vols, la perte des matériels, le manque d'assurance, les textes mis à jour, le non-respect de textes, l'absence d'états financiers, absence d'un système de tenue de pièces justificatives... persistent encore.

Au vu de tous ces résultats, il y a nécessité que les confessions religieuses envisagent la promotion de la formation professionnelle continue dans ce domaine de gouvernance organisationnelle et de gestion de risques afin de permettre aux confessions religieuses de se développer rationnellement.

REFERENCES

- [1] Bréard, Richard et Pierre Pastor (2011) *Gestion des conflits: la communication à l'épreuve*. Wolters Kluwer France: éditions liaisons.
- [2] Bureau de la Mairie (ville de Bunia) (2021) *Rapport annuel*. Inédit.
- [3] Dejoux Cécile et Thévenet Maurice (2010) *La gestion des talents: La GRH d'après-crise*. Paris: DUNOD.
- [4] IFACI (2015) *Audit interne et décision*. <https://docs.ifaci.com/wp-content/uploads/2018/03/audit-interne-et-decision-web.pdf> (consulté le 22 avril 2021).
- [5] IIA et IFACI (2017) *Cadre de référence internationale des pratiques professionnelles de l'audit interne*. Florida.
- [6] Nsolotshi, Malangu (2017) *Module de vulgarisation de la loi foncière de la RDC* <https://www.leganet.cd/Dctrine.textes/DroitCiv/Droitdesbiens/Droit%20Foncier%20rdc.pdf#> (consulté le 1^{er} avril 2021).
- [7] OHADA (2023) *Acte Uniforme Relatif au Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYSCEBNL)*. *Journal Officiel de l'OHADA*. Yaoundé: OHADA.
- [8] Oumar, Sambe et Mamadou, Ibra Diallo (2017) *Le praticien comptable, système comptable OHADA (SYSCOHADA)*. Dakar: éditions comptables et juridiques.
- [9] Renard, Jacques (2010) *Théorie et pratique de l'audit interne*. Paris: Editions d'organisation, disponible sur www.Editions-organisation.com (consulté le 22 avril 2021).
- [10] Richard Bréard et Pierre Pastor (2011) *Gestion des conflits: la communication à l'épreuve*. Wolters Kluwer France: éditions liaisons.
- [11] Saunders, Mark & Lewis, Philip et Thornhill, Adrian (2009) *Comprendre les philosophies et les approches de recherche* https://www.researchgate.net/publication/309102603_Understanding_research_philosophies_and_approaches/link/5804eda208aee314f68e0ad8/download (Consulté le 05/01/2024).
- [12] Welch, Jack (2009) *Mes conseils pour réussir*. Paris: Nouveaux Horizons.
- [13] Youness EL Achhab (2019) *Recherche Qualitative Principes et méthodes* https://www.researchgate.net/publication/334139419_recherche_qualitative_principes_et_methodes/link/5d1a1c8c299bf1547c8eea4b/download (consulté le 14 août 2023).